

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26  
Présents : 20  
Absents : 6  
- dont suppléé : 0  
- dont représentés : 4  
Votants : 24  
- dont « pour » : 23  
- dont « contre » : 1  
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-trois septembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé (*départ après la question n°29*), OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe (*départ après la question n°22*), GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud (*départ après la question n°30*) et FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M PELLOUX Jacques et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud.

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme BALLADUR Clarisse.

## Délibération N°2020/133

### **OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 21 Septembre 2020 ;

Sur proposition du Vice - Président délégué aux Finances,

Après délibéré,

**A la majorité des membres présents,**

**M. GARNIER Louis Gabriel s'étant prononcé contre,**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal de la CCVUSP qui se présente comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

##### Dépenses :

Art 617	50 000.00 € (1)
Art 6535	4 000.00 € (2)
Art 022	- 54 000.00 € (3)

**TOTAL** **0.00 €**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

##### Dépenses :

Art 2051-39	- 540.00 € (4)
Art 2051-57	+ 540.00 € (5)
Art 2183-39	- 2 400.00 € (6)
Art 2183-57	+2 400.00 € (7)

**TOTAL** **0.00 €**

- (1) Etude de faisabilité sur l'évolution de la structure juridique de la Régie Ubaye Ski
- (2) Formation des élus
- (3) Diminution du poste « dépenses imprévues »
- (4) Moins-value sur achat de licences programme Communauté (Opération 39)
- (5) Acquisition de licences imputée au programme Maison France Services (Création de l'opération 57 spécifique Maison France Services)
- (6) Moins-value sur acquisition matériel informatique (Opération 39)
- (7) Acquisition de matériel informatique imputée au programme Maison France Service (Création de l'opération 57 spécifique Maison France Services)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme VAGINAY RICOURT Sophie